

Les Échos Lauranais

Avril
2012



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Notre pays vient de vivre des événements tragiques dont le bilan est lourd : 3 militaires assassinés puis un adulte et 3 jeunes enfants qui n'avaient d'autre tort que d'être juifs. Un militaire, un enfant et des policiers sont blessés. Ces crimes sont injustifiables et atroces !

Après le temps de la stupeur, de la peur bien légitime et de la compassion envers les victimes innocentes, après les faits qui ont un temps obturé la campagne présidentielle, et c'est tout à l'honneur de la plupart des candidats qui ont su faire preuve de retenue, vient logiquement le temps des questions.

Que peut-il se passer dans la tête d'un jeune homme de 23 ans qui a grandi dans une ville comme Toulouse qui puisse l'inciter à commettre de tels crimes ? Quel degré de haine doit être le sien ? Quelqu'un l'a-t-il conforté dans ce projet, l'a-t-il aidé ?

Comment ce jeune, par ailleurs déjà repéré par les services français et étrangers, a-t-il pu échapper à une surveillance serrée. Certes, il a bien été interrogé au cours des derniers mois, mais on semble s'être contenté un peu légèrement de ses réponses. Et puis, il ne portait pas de barbe et il semblait avoir pris des distances avec sa religion...

A quoi a servi, et plus largement, à quoi sert la DCRI, née de la volonté du président de la République en 2008 et qui regroupe l'ancienne DGSE et la plus grande part des RG. Est-ce là une réforme pertinente ? La nouvelle entité s'est notamment illustrée dans la traque des pseudos terroristes de Tarnac et dans l'histoire pitoyable des fadettes de journalistes trop curieux dont, en haut lieu, on voulait connaître les sources. Que peut-on dire de sa réelle efficacité ?

Certes, il ne peut rien être reproché au RAID qui n'est que l'exécutant et dont les membres, comme ceux des gendarmes du GIGN qui est son équivalent militaire, font, en tous lieux et dans toutes les situations, preuve d'une bravoure et d'un sens du devoir remarquables. Mais le choix du mode d'intervention appartient à l'autorité politique et là, c'était le ministre de l'Intérieur, très présent sur place depuis le début de l'affaire, qui dirigeait les opérations. En tout cas, c'est bien lui qui laissait filtrer des informations dont les médias faisaient leur miel.

Et c'est là qu'il convient de poser le questionnement. Était-il opportun de choisir un mode opératoire qui a débouché sur une surmédiatisation du suspect et de son crime, de fournir des détails, de citer ses paroles à longueur d'interview, même si l'on peut légitimement penser qu'elles ont été édulcorées ? Qu'a-t-on voulu démontrer ? N'y a-t-il pas eu tentative d'exploitation politique ? Ce que recherche tout terroriste, c'est que son acte ait le plus large retentissement : là, il a malheureusement gagné.

Jean Loubat, Maire de Laure

■ REPAS DES + 60 ANS

A Laure, il est de tradition que la municipalité invite les habitants âgés de plus de 60 ans, à partager quelques heures de convivialité : accueil, verre de l'amitié et repas le tout bercé par une animation musicale. L'édition 2012 n'a pas failli à la règle et les aînés ont visiblement apprécié l'instant. Un grand merci aux élus et aux membres de la Commission communale d'action sociale qui ont prêté leurs concours pour la réussite de la manifestation.

■ PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde est en cours d'élaboration. Ce plan, qui se présente sous la forme de fiches action, fixe l'organisation communale pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de survenance d'une catastrophe naturelle (inondation, incendie de forêt...) ou technologique. La démarche est engagée. Le mercredi 28 mars, une présentation aux intervenants municipaux puis une simulation s'est déroulée pour tester les mesures retenues. Mercredi 9 mai, à 18h30, au foyer, une réunion publique sera organisée pour une bonne information des Lauranais.

■ LA MORT DU CYGNE

L'un des deux cygnes qui évoluaient avec grâce sur le plan d'eau a été retrouvé mort. Aucune marque visible ne pouvant indiquer la cause de cette mort, l'oiseau a été confié au laboratoire vétérinaire pour qu'un examen puisse nous en apprendre plus.

■ EN FAISANT LE TOUR DU LAC

Notre plan d'eau est de plus en plus fréquenté. Devant l'augmentation du nombre de véhicules qui circulent de façon anarchique et se garent n'importe où, les élus ont rencontré les associations intéressées pour tenter de mettre en place quelques règles. Il ne s'agit pas de gêner les utilisateurs, mais d'éviter que les espaces boisés ne soient transformés en parking géant où, même l'herbe a du mal à pousser. Les véhicules ne pourront plus circuler sous les arbres ou sur la plage. Des places de stationnement seront créées en périphérie immédiate de la zone, car l'enjeu est de conserver ce côté naturel qui en fait le succès. Nous nous excusons par avance si cela complique quelque peu les habitudes des usagers les plus assidus, mais nous sommes certains qu'ils comprendront notre démarche même s'ils sont amenés à parcourir à pied quelques dizaines de mètres.

■ INSCRIPTIONS SCOLAIRES.

Les demandes d'inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2009 seront reçues en mairie à partir du 16 avril.

■ CIAS DU HAUT MINERVOIS

Pendant les vacances de Pâques, le CIAS du Haut Minervois met en œuvre le Centre de Loisirs Sans Hébergement qui sera ouvert du lundi 16 avril au vendredi 20 avril 2012. Tous renseignements en mairie.

■ FINANCES COMMUNALES

Les résultats de l'exercice comptable 2011 clôturé le 31/01/2012, confirment la tendance constatée et annoncée lors de la présentation des vœux à la population, le vendredi 6 janvier 2012.

Budget principal

Les produits de fonctionnement se sont élevés à 1 142 299 € pour 882 509 € de dépenses soit un excédent annuel de 259 790 €.

La section d'investissement enregistre 483 016 € de recettes pour 505 816 € de dépenses soit un déficit de 22 800 €.

Après intégration des résultats reportés de 2010, nous disposerons au budget 2012, après affectation d'une somme de 186 950 € en investissement, d'un excédent de fonctionnement de 242 895 €.

L'encours de la dette s'élève à 650 045 €. Notre trésorerie présente un solde de 374 136 € au 31/12/2011.

La capacité d'autofinancement, qui retrace la bonne santé d'une collectivité, a progressé.

La CAF brute est passée de 46 611 € en 2007 à 238 031 € en 2011.

La CAF nette négative en 2007 est passée à 180 864 € en 2011.

Les taux d'imposition restent inchangés depuis 2007.

Les résultats 2011 sont très encourageants et nous confortent dans la pérennité des principes définis lors des votes des différents budgets depuis 2008.

En recette

- Gel des taux d'imposition
- Optimisation des produits domaniaux
- Mise en place d'une politique de travaux en régie.

En dépense

- Rigueur dans la gestion de la dépense publique, avec la mise en place d'une comptabilité d'engagement et l'instauration de délégations en matière de commande publique
- Recherche du meilleur rapport coût/service dans la renégociation de nos contrats.

L'année 2011 restera marquée par les travaux sur :

- Les bâtiments
Foyer / Ecoles / Abri bus / Eglise
- Les réseaux
Voirie / Electrification / Eclairage public
Sonorisation / Aménagement lac
- Biens meubles et immeubles
Acquisition de terrains / Mobilier et matériel
Acquisition tracteur.

Budget Eau Assainissement

Ce service étant affermé auprès de la compagnie Lyonnaise des Eaux, les opérations de fonctionnement sont limitées à 10 327 € de dépenses pour 33 540 € de recettes soit un excédent 2011 de 23 213 €, ce qui nous donne

un excédent cumulé de 39 017 €.

La section d'investissement enregistre 128 680 € de dépenses pour 68 937 € de recettes. Le résultat d'investissement cumulé présente un déficit de 26 930 € qui sera compensé par une affectation partielle du résultat de fonctionnement.

Nous retiendrons essentiellement pour 2011 la réalisation sur le Tinal, route de Caunes, de travaux d'AEP d'un montant de 78 400 € entièrement financés par la commune.

Budget CCAS

Très peu de mouvements comptables sur ce budget qui présente au 31/12/2011 un excédent de fonctionnement cumulé de 1976 €.

Fidèles à leurs habitudes les membres du CCAS ont porté pour Noël quelques cadeaux à nos aînés dispersés dans diverses maisons de retraite du département.

L'Adjoint aux Finances, Emile Raggini

■ BRIOCHES DE L'AFDAM

La vente des brioches est terminée. Cette année, la collecte a rapporté la somme de 1035 euros. Nous félicitons et remercions pour leur dévouement Josépha, Geneviève, Françoise et notre ami Christian qui ont reçu un accueil compréhensif dans presque tous les foyers lauranais.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne, garçon ou fille, de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Les Français non recensés lors de cette période, peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour ce faire, le jeune ou son représentant légal doit se présenter en mairie muni du justificatif d'identité et du livret de famille.

■ CARTES ÉLECTORALES

Les nouvelles cartes électorales vous seront adressées dans quelques jours. D'autre part, la loi prévoit que les jeunes entrant dans leur majorité sont inscrits d'office sur les listes électorales. Pour leur signifier leur inscription et leur rappeler ce qu'impliquait le droit de vote, ils sont invités le vendredi 6 avril à 18h30 à participer à une cérémonie de citoyenneté, salle du Conseil municipal au cours de laquelle leur première carte d'électeur leur sera remise.

■ COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale le samedi 17 mars à la Maison des Associations.

Après avoir présenté le bilan d'activité 2011, et le bilan financier (dont le quitus a été donné à l'unanimité), la présidente, Martine Gracia a annoncé sa démission. La représentante de la municipalité a tenu, au nom des élus, à

remercier et à souligner la forte implication de Martine, qui a su pendant 4 ans maintenir le dynamisme de cette association, par son dévouement, sa compétence et sa disponibilité. Qu'elle en soit donc remerciée.

Un nouveau bureau a ensuite été élu. Présidente : Fabienne Ouradou ; vice-président : Henri Revel ; trésorière Marina Sirven ; secrétaire : Jackie Masia.

La programmation 2012 voit quelques projets émerger : omelette de Pâques, fête locale, la grillade du 13 juillet, etc. Nos lecteurs en seront plus précisément informés dans les éditions ultérieures de ce bulletin.

■ CONCERT DE BIENFAISANCE

A Carcassonne, à la chapelle des Jésuites, le 19 avril à 20h30 : duo violon et piano organisé par le Lion's Club de Carcassonne Doyen. Nous nous faisons l'écho de cette manifestation ici, car un des interprètes de ce duo est un jeune citoyen de Laure, Léopold Sariège, 14ans, jeune prodige du violon et trompette. Très jeune, il a été élève au conservatoire de Toulouse et continue actuellement sa formation auprès d'un professeur du conservatoire de Montpellier. Son talent n'est plus à démontrer, puisqu'il se produit régulièrement en public : « Les Gands Chemins », abbaye de Villelongue, de Rieunette, etc.

Au programme, Vivaldi, G Fauré, de Bériot, Massenet...

■ ENTRETIEN DU SENTIER DES CAPITELLES

Ce samedi 24 au matin, sous un beau soleil, une quinzaine de courageux se sont retrouvés sur le sentier des Capitelles afin d'effectuer le nettoyage de printemps, avant l'arrivée des premiers marcheurs.

Elimination des bois morts, débroussaillage, remise en état des murs, il y en avait pour tous les goûts.

Le Patrimoine Lauranais a organisé comme chaque année cette opération qui s'est terminée par l'inévitable et très convivial casse-croûte au lac.

Appel est lancé à toutes les bonnes volontés, qu'elles fassent partie de l'association ou pas.

■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, le Conseil Général de l'Aude organise le concours Aude fleurie qui récompense notamment les maisons particulièrement bien fleuries. Les bulletins d'inscription sont à retirer avant le 16 mai à la mairie.

